



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 3 juin 2019**  
**D - 2019/247**

***Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

**Etaient Présents :**

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15*

**Excusés :**

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

## **Création d'un gymnase aux Bassins à flot - Demande de subvention - Autorisation**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°D-2018/349 du 17 septembre 2018, vous avez approuvé l'avant projet définitif pour la création d'un gymnase dans le quartier des Bassins à flot.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble des Bassins à flot qui vise à renouveler le quartier et mieux le connecter au reste de la ville, en créant une liaison entre les Chartrons et Bacalan. Ce quartier est en pleine mutation et accueillera à terme plus de 5 000 logements, soit près de 15 000 habitants.

Pour faire face à l'essor démographique, la Ville de Bordeaux prévoit de réaliser un gymnase à l'angle des rues Ouagadougou et Acharde. Il comprendra une salle omnisports destinée à la pratique sportive des habitants, clubs sportifs et scolaires des alentours, et un dojo. Cet équipement pourra accueillir des compétitions de niveau régional de basket-ball, handball, badminton et volleyball, ainsi que des compétitions départementales de judo. Cette opération s'inscrit dans une volonté de favoriser la mixité sociale et rendre accessible la pratique sportive au plus grand nombre d'habitants.

L'État au titre de la Dotation pour le soutien à l'investissement public local (DSIL), le Centre national pour le développement du sport (CNDS) et le Conseil départemental de la Gironde sont susceptibles d'apporter leur soutien à la construction du gymnase. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 3 556 645,52 € H.T. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

<b>Financeurs</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
État - DSIL	1 778 322,76 €	50,00 %
Centre national pour le développement du sport	291 793,66 €	8,20 %
Conseil départemental de la Gironde	711 329,10 €	20,00 %
Ville de Bordeaux	775 200,00 €	21,80 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 556 645,52 €</b>	

Dans l'éventualité où ces cofinancements seraient moindres, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les cofinancements évoqués ci-dessus,
- à signer tout document y afférant,
- et à les encaisser.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Arielle PIAZZA**